



Commune de

Baelen

N° 412

MAI
JUIN

2019

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

LES FANFARES DE BAELEN ONT 100 ANS

PAROLE À...

La Société Royale « Les Fanfares » de Baelen

HISTOIRE

Les Hautes Fagnes, « Patrimoine préféré des Wallons »

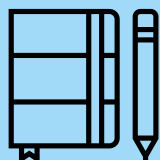
NATURE

Le coucou gris

LE PROGRAMME DES KERMESSES







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique: **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	

Le Docteur Khaulaire a mis un terme à ses activités professionnelles pour raison médicale au 1^{er} janvier 2019.

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	



1919, naissance de la fanfare de Baelen, notre fanfare, devenue depuis la Royale Fanfare de Baelen. Elle rejoint aujourd'hui le cercle de nos sociétés centenaires, honneur qu'elle doit à toutes celles et ceux qui se sont succédé au sein de son comité, aux musiciennes et musiciens qui durant dix décennies ont toujours répondu présent pour animer les festivités organisées au sein de notre commune. Disponibilité qui ne peut que susciter toute notre sympathie et nous inciter à participer très nombreux aux festivités organisées à l'occasion de l'anniversaire de cette respectable dame, les 25 et 26 mai prochains et dont vous trouverez le programme complet dans ce bulletin communal.

Cet anniversaire témoigne à nouveau du dynamisme de nos sociétés locales qui, par l'énergie et l'enthousiasme de leurs membres, animent notre charmante commune. Le dévouement et la disponibilité des bénévoles doivent susciter notre admiration et notre reconnaissance et, pourquoi pas, nous inviter à les rejoindre pour les épauler dans leurs actions et aussi assurer la succession de celles et ceux qui, après des années d'engagement, souhaiteraient faire un pas de côté.

1919-2019, centième anniversaire de la signature du traité de Versailles. Ce texte mettait fin à la première guerre mondiale et donnait naissance à la Société des Nations (ancêtre des Nations Unies) dans le but d'éviter tout nouveau conflit. On a vu le résultat... Mais ce traité a aussi, entre autres dispositions, modifié les frontières de certains pays européens, dont celles de l'est de notre royaume.

Les bornes qui délimitaient la frontière de l'ancienne Prusse sur le territoire de notre commune ont fait l'objet le 21 octobre 2018, d'une intervention du groupe de travail « sentiers et patrimoine » issu de « 4837 EN ACTIONS » (anciennement commission locale de développement rural), afin qu'elles n'échappent pas à l'attention des promeneurs qui emprunteront les trois promenades à venir, « au fil des anciennes bornes belgo-prussiennes », sur la ligne mitoyenne entre Baelen-Membach et Eupen.

Dans le cadre d'un appel, le financement de la restauration de huit bornes sera assuré par la région wallonne.

Un grand merci à celles et ceux qui s'investissent dans ce projet.

Revenons en avril 2019 et aux multiples travaux de voirie qui occasionnent pas mal de contrariétés pour les riverains et les usagers des voiries concernées. Je peux vous assurer que tout est mis en œuvre tant du côté des entreprises que de la commune pour limiter au maximum ces désagréments. Il faut prendre en compte qu'il s'agit de travaux de grande ampleur qui nécessitent la fermeture de voiries et des déviations qui sont parfois accentuées par des travaux dans les communes voisines.

Je vous souhaite une belle saison printanière où fleuriront vos beaux projets...

Maurice FYON,
Votre Bourgmestre.



Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: **juillet-août 2019** distribué vers le **8 juillet 2019**

Date limite de remise des documents : 15 juin 2019

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h | 14h00 - 16h00
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois). Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

ATTENTION !

L'Administration communale sera fermée : le **jeudi 30 mai (Ascension)** + le **lundi 10 juin (Pentecôte)**.

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration seront fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août.

IL N'Y AURA PAS DE PERMANENCE LE SAMEDI 20 JUILLET.

En outre, il n'y aura qu'une permanence par mois pour les cartes d'identité électroniques : le 1^{er} samedi de juillet (06/07) et le 3^e samedi d'août (17/08). L'administration fonctionnant en service réduit, il est possible que le temps d'obtention de certains documents soit un peu plus long que durant l'année. Merci de votre compréhension.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Alexio DUBOIS, rue Longue, 34 (17/03)

Mariages

Ahmed BOUTALIB et Laetitia LANGE, route d'Eupen, 152 (21/03)

Décès

Léon THUNUS, vf de Marie Lemaire, rue du Pensionnat, 7 (21/02)

Joseph AHN, époux de Marie-Laure Franssen, rte de Dolhain, 20 (22/02)

Emil THÖNNISSEN, époux de Christine Meurisse, rue des Fusillés, 19 (08/03)

Herbert SCHINS, époux de Ida Rauw, rte d'Eupen, 107 (14/03)

Paula LAMBERTZ, vve de Octave Peiffer, rue du Pensionnat, 7 (22/03)

Maria SCHMITZ, rue du Pensionnat, 7 (28/03)

Maria HARDY, vve de René Raquet, rue du Pensionnat, 7 (28/03)

Marie VAN INGELGEM, vve de Jacques François, rue du Pensionnat, 7 (30/03)

Léon MARTIN, vf de Renée Docquier, rue du Pensionnat, 7 (30/03)

Franz RENERS, rue Longue, 2/8 (05/04)

Dinh NGUYEN, Honthem, 53 (12/04)

PLANNING PARUTIONS 2019 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
juillet/août 2019	15-juin-19	lundi 8 juillet
sept/oct 2019	15-août-19	lundi 9 septembre
nov/déc 2019	15-oct-19	mardi 12 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

OBJETS TROUVÉS Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

PERDU CANARI JAUNE BAGUÉ. Il s'est envolé de Forges le 15 avril. Tél. 0479 248425.

REMERCIEMENTS

Notre famille vous remercie de tout coeur pour vos marques de sympathie, votre réconfort et vos dons lors du décès de **Monsieur René CRUTZEN**.

Ses enfants, petits-enfants et sa famille.

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

Mercredi : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel). Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le **dimanche après 18h ou le lundi avant 6h**.

LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - **F** 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00
Mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00

TONTES DE PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT** **durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.** (article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).



Poste de Police de Baelen
Tél. : 087/76.66.71

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi et vendredi : de 9h à 11h30 | Mercredi : de 13h00 à 16h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.) **En cas d'urgence, formez le 101**

LE TRAITÉ DE VERSAILLES A 100 ANS

PARTICIPEZ À NOS RANDONNÉES COMMÉMORATIVES !

AU LENDEMAIN DE LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE, L'ALLEMAGNE EST DÉCLARÉE VAINCUE. **LE 28 JUIN 1919**, LE TRAITÉ DE VERSAILLES LUI ENLÈVE DE NOMBREUX TERRITOIRES. PARMI CEUX-CI, **LES CANTONS D'EUPEN ET DE MALMEDY** (QUI ENGLOBAIT ÉGALEMENT L'ACTUEL CANTON DE ST VITH), ATTRIBUÉS À LA PRUSSE AU CONGRÈS DE VIENNE EN 1815, QUI **DEVIENNENT BELGES**.

La frontière entre l'Allemagne et la Belgique est déplacée vers l'est, mais les **anciennes bornes frontières B(elgique)-P(russe)** restent en place. Elles marquent encore aujourd'hui la limite entre les communes de la Belgique initiale (1830) et celles des Cantons de l'Est.

En guise de commémoration, un **parcours pédestre** de 120 km été créé **le long de ces bornes**, entre la frontière avec le Grand-Duché de Luxembourg, au sud, et celle avec les Pays-Bas, au nord. Il sera inauguré cet été 2019, par **étapes successives** dont la première nous emmènera de Schmiede (près de Gouvvy) à Poteau (Vielsalm). Les autres parcours seront expliqués dans le BC de juillet.

Vous êtes tous invités à ces magnifiques randonnées commentées au fil des anciennes bornes belgo-prussiennes.

Le dimanche 7 juillet, pour découvrir ce premier tronçon de **17,5 km**, nous devons nous rendre à Vielsalm, où un bus emmènera les marcheurs vers le point de départ près de Gouvvy.

Nous proposons un **covoiturage au départ de Baelen ou Membach**.

🚩 **Départ** à 7h45 - Retour vers 18 heures

🧺 **Emporter** : pique-nique, bonnes chaussures et vêtements adaptés au temps

📍 **Intéressé ?**

Contactez **Nadine Robert** : 0474 519993 | nadinerobertnrj@gmail.com



DIMANCHE 29 SEPTEMBRE !

INAUGURATION : SAVE THE DATE !

EN GRANDE POMPE ET EN BOTTINES DE MARCHÉ, NOUS PARCOURRONS ET **INAUGURERONS LES TROIS BOUCLES DE PROMENADES AU FIL DES BORNES BELGO-PRUSSIENNES** DE NOTRE COMMUNE, DONT LES CARTES VOUS ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES DANS LE BULLETIN COMMUNAL DE MARS 2019. PARTIE FESTIVE ASSURÉE !

Tous les détails dans nos prochains BC.





PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :



Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« DÉJECTIONS CANINES »

Article 156.2 : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression. »

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

Enquête publique

DONNONS VIE À L'EAU !

Programme, calendrier de travail relatifs à l'élaboration des troisièmes plans de gestion et synthèse provisoire des questions importantes.

Donnez-nous votre avis !

Dans le cadre de la **directive européenne sur l'eau**, une enquête publique est organisée du **19/12/2018 au 18/06/2019** inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES**

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

* Site Web des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

Service public de Wallonie
eau.wallonie.be

Conception et graphisme : **ART DESIGNER**
(Faïçal Bouchamal) www.art-designer.fr
Credits Photo : Ewald Elmenens, SPW.

Réseau écologique et social: Appel citoyen

Jardin naturel

- Vous avez un **jardin naturel**?
- Vous voulez partager votre **expérience**?
- Vous voulez mieux **accueillir la Nature** chez vous?

Potager collectif

- Vous êtes investi dans un **potager collectif**?
- Vous souhaitez mettre en place ce genre d'initiative dans votre quartier?

→ visites de jardins naturels, formations, soutien pour des aménagements pour accueillir la Nature, intégrer un réseau de passionnés et échanger d'expériences...

→ formations, soutien logistique, mise en réseau avec d'autres potagers, partage d'expériences et de bonnes pratiques...

>>> Rejoins le réseau : contacte notre chargée de mission <<<

florine.crutzen@botrange.be
080/44 03 98
<http://www.coop-site.net/Botrange?NoE>

PRIX DU MÉRITE AGRICOLE 2019

DÉSIREUX DE METTRE À L'HONNEUR DES PERSONNES QUI ONT CONTRIBUÉ À L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ DE NOTRE PLATEAU, LES ÉCHEVINS DE L'AGRICULTURE DES COMMUNES D'AUBEL, BAELEN, DALHEM, HERVE, LIMBOURG, LONTZEN, OLNÉ, PEPINSTER, PLOMBIÈRES, SOUMAGNE, THEUX, THIMISTER-CLERMONT ET WELKENRAEDT ONT MIS EN PLACE LE **PRIX DU MÉRITE AGRICOLE DU PAYS DE HERVE** DEPUIS 2006.

Comme l'année passée, deux prix seront remis :

- le **Prix du Mérite Agricole** « classique », toujours décerné par les Échevins de l'Agriculture du Pays de Herve
- le **Prix « Coup de Cœur »** décerné par le public et dont le thème change chaque année.

Pour 2019, le thème choisi est « Des partenaires en or ». Il s'agit de proposer et de récompenser le partenaire d'un agriculteur (une association ou une personne) qui le soutient dans son activité. Tous les types de partenariats ou de collaboration sont les bienvenus et devront être détaillés lors de la proposition du candidat.

Du 1^{er} mai au 15 juin inclus, proposez votre candidat via le site internet www.paysdehervefutur.be.

Du 1^{er} juillet au 15 août inclus, venez découvrir la présentation des candidats en lice et voter en ligne pour votre favori, toujours sur le site de l'asbl Pays de Herve-Futur. Le Prix « Coup de Cœur » sera remis au candidat ayant obtenu le plus de votes.

Comme chaque année, les gagnants seront proclamés lors de la séance inaugurale de la Foire Agricole de Battice-Herve et se verront récompensés pour leur engagement par un cadeau de circonstance. Rendez-vous le samedi 31 août pour y assister !

Contact

Asbl Pays de Herve-Futur et GAL Pays de Herve
Catherine KHRONIS | ck@paysdehervefutur.be | +32 470 69 06 16

VOUS AVEZ UN CHAT OU UN CHIEN ?

L'IDENTIFICATION ET L'ENREGISTREMENT DES CHATS ET DES CHIENS SONT OBLIGATOIRES EN WALLONIE. LES RENSEIGNEMENTS SUR VOS ANIMAUX SERONT ENREGISTRÉS SUR LES BASES DE DONNÉES CATID ET DOGID.



1. LES CHATS

L'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques est effective en Wallonie depuis le 1er novembre 2017. Si votre chat est né avant le 1er novembre 2017, identifier et enregistrer ne sont pas obligatoires mais vivement conseillés. S'il est né après le 1er novembre 2017, ces démarches sont obligatoires avant l'âge de 12 semaines et en tout cas avant que le chat ne soit donné ou vendu.

Comment faire ? Rendez-vous chez votre vétérinaire. Il implantera un microchip (puce) afin d'identifier le chat et encodera les informations relatives au chat et à son responsable dans la base de données CatID. Si vous donnez ou vendez votre chat, ou si vous déménagez, les données d'identification devront être actualisées.

CatID est une base de données commune aux 3 régions du pays qui a été mise en place pour recueillir les données des chats identifiés et de leur responsable. Les responsables des animaux, les vétérinaires, les refuges et toute personne qui dispose du numéro de microchip de l'animal ont accès à cette base de données. Elle est notamment utile pour retrouver le responsable d'un chat perdu ou abandonné.

2. LES CHIENS

L'identification et l'enregistrement des chiens sont obligatoires en Belgique depuis le 1er septembre 1998. Si un chien naît à votre domicile, et que vous avez l'intention de le garder, vous devez le faire identifier et enregistrer avant l'âge de 8 semaines. Si vous comptez vendre ou donner un chien, quel que soit son âge, vous devez au préalable le faire identifier et enregistrer. Enfin, si vous achetez ou recevez un chien, il doit être identifié et accompagné de son passeport.

Seuls les vétérinaires sont habilités à inscrire un chien dans la base de données DogID. Pour toute demande, rendez-vous donc chez votre vétérinaire, qui fournira la puce contenant son numéro d'identification. Il encodera également vos données et celles de votre chien dans la base de données.

Cela permet notamment :

- d'identifier votre chien s'il est retrouvé et de vous le rendre
- de prouver que vous en êtes bien le responsable
- de mieux contrôler le commerce des chiens

Depuis juin 2004, l'identification et l'enregistrement de votre chien vous permet d'obtenir un passeport européen pour votre animal, dans lequel seront mentionnées ses données d'identification, ses informations sanitaires ainsi que tous les événements importants de la vie de votre chien.

SOYONS SOLIDAIRES VAGUE DE CHALEUR : QUELQUES CONSEILS



EN PRÉSENCE D'UNE VAGUE DE CHALEUR OU DE PICS D'OZONE, SOYEZ ATTENTIFS AUX PERSONNES DE VOTRE ENTOURAGE ET PARTICULIÈREMENT AUX PERSONNES LES PLUS SENSIBLES.

QUELQUES CONSEILS :

LORS DE VAGUES DE CHALEUR ET DE PICS D'OZONE :

- buvez beaucoup d'eau contenant des sels minéraux (eau minérale, bouillon froid,...). Évitez l'alcool et les boissons sucrées
- restez à l'intérieur, particulièrement en cas de pics d'ozone
- fermez les fenêtres, tentures, stores et volets pendant la journée et aérez pendant la nuit, quand les températures sont retombées
- cherchez l'ombre et les endroits frais
- si vous devez fournir des efforts intenses, prévoyez-les de préférence tôt le matin ou le soir après 20 heures
- n'abandonnez jamais une personne ou un animal dans votre voiture en stationnement.

BÉBÉS, ENFANTS EN BAS ÂGE

- ne laissez pas un bébé ou un enfant dans une voiture
- protégez-les du soleil (chapeau, tee-shirt, crème solaire).

PERSONNES AGÉES

- Rappelez-vous que les personnes isolées et/ou âgées de votre quartier nécessitent davantage d'attention par temps chaud.

Apprenez à repérer les troubles liés aux fortes chaleurs et réagissez rapidement en cas de : douleurs musculaires, crampes, spasmes, faiblesse et fatigue, température corporelle élevée, transpiration abondante, pâleur, maux de tête, nausées ou vomissements.

Les troubles liés aux pics d'ozone : essoufflement lié à des problèmes cardiaques et/ou respiratoires, irritation des yeux, maux de tête, maux de gorge.

le "coup de chaleur" : l'organisme ne parvient plus à contrôler sa température, qui peut dépasser les 40°. La peau est rouge et sèche. La personne est confuse. Sans assistance médicale, un coup de chaleur peut entraîner la mort.

QUE FAIRE EN CAS DE MALAISE ?

Prévenez immédiatement le médecin traitant ou de garde.

Si la personne est confuse et présente une température anormalement élevée : **appelez immédiatement le 100 ou le 112.**

Et de toute façon, en attendant le médecin :

- mettez la personne au repos dans un endroit frais,
- offrez-lui de l'eau et humidifiez ses vêtements,
- assurez un apport d'air frais.

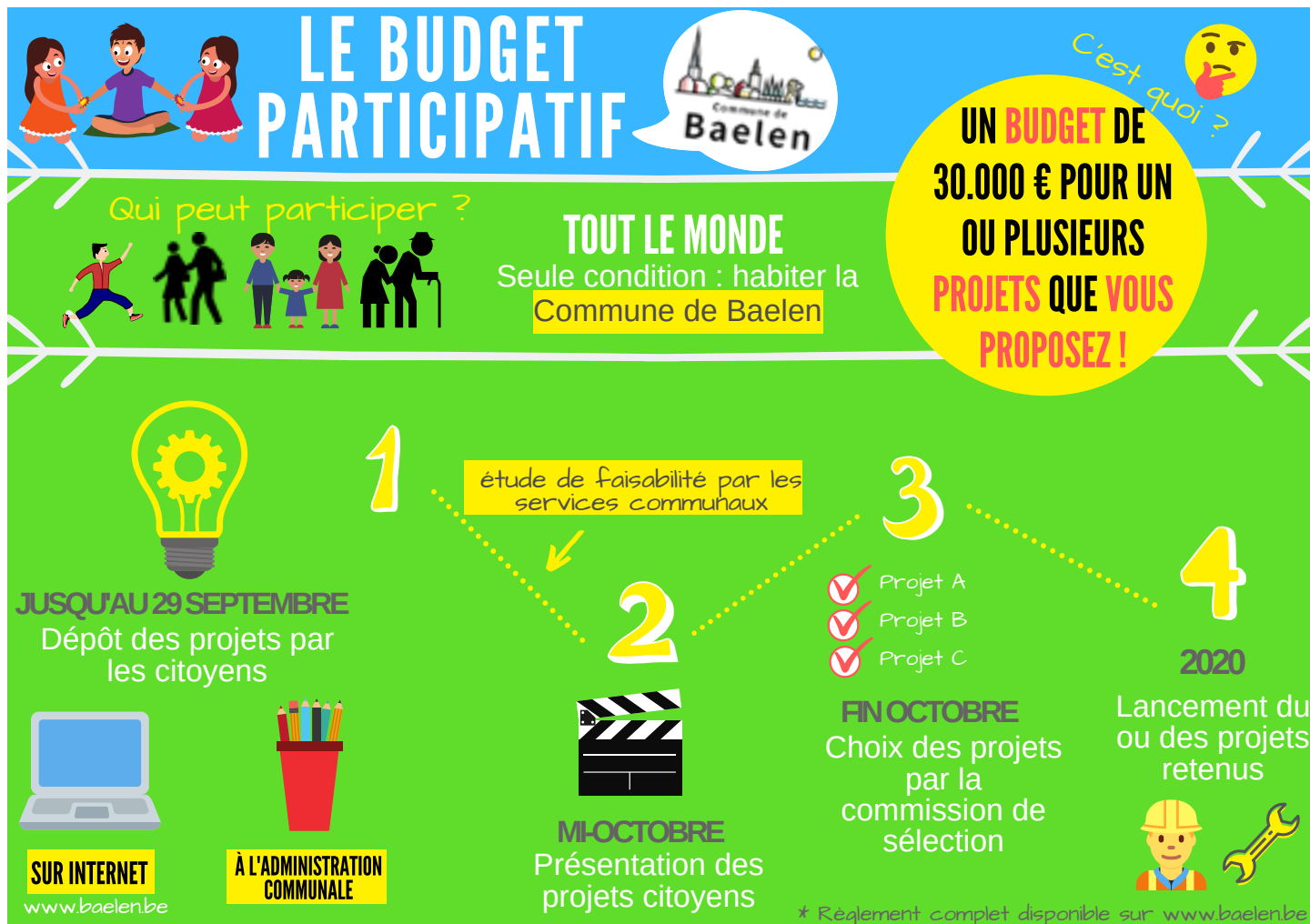
DÉCLARATIONS FISCALES 2019

Comme chaque année, un fonctionnaire de l'administration des finances sera à votre disposition pour vous aider à compléter votre déclaration fiscale.



La permanence aura lieu le jeudi 23 mai 2019 de 9h à 11h30 à la maison communale.

N'oubliez pas de vous munir de tous les documents utiles à votre déclaration.



BUDGET PARTICIPATIF

DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS !

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA COMMUNE DE BAELEN DONNE L'OPPORTUNITÉ AUX BAELENOIS ET MEMBACHOIS D'ÉLABORER DES PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE. UN BUDGET DE MAXIMUM 30 000 EUROS EST PRÉVU À CET EFFET.

Vous êtes un club, une association, un groupement informel de citoyens et vous avez des idées pour votre village ou votre quartier ? Alors n'hésitez plus et proposez votre projet !

MODE D'EMPLOI

Quels types de projets proposer ?

Pour être retenus, les projets devront répondre aux conditions suivantes :

- ✓ rencontrer l'intérêt général
- ✓ être localisés sur le territoire de la commune et apporter une plus-value à ce territoire
- ✓ respecter scrupuleusement les règles d'engagements d'un crédit du budget extraordinaire En cas de doute, des informations pourront être fournies par l'administration communale.
- ✓ relever des compétences communales
- ✓ être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- ✓ être soutenus par au moins 10 personnes du quartier/de l'association concerné(e) par le projet



La date limite pour la remise des projets est fixée au 29 septembre.

Les projets déposés seront analysés par la commission de sélection et les porteurs de ces projets seront invités à venir les présenter. La commission de sélection choisira ensuite les projets qui seront retenus en veillant à respecter le règlement mentionné ci-dessous.

Le règlement complet, ainsi que le **formulaire de présentation des projets** sont téléchargeables sur le site **www.baelen.be**. Une version papier de ces documents peut également être demandée à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

RÉUNION D'INFORMATION OUVERTE À TOUTES ET À TOUS LE 27 MAI À 20H À L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

APPEL POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION

AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE CE PROCESSUS PARTICIPATIF À LA POPULATION ET D'OPÉRER UN CHOIX DANS LES PROJETS PRÉSENTÉS, NOUS RECHERCHONS DES CITOYENS MOTIVÉS !

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- ✓ Être domicilié à Baelen-Membach
- ✓ Avoir 18 ans accomplis
- ✓ Être disposé à faire connaître le projet de budget participatif
- ✓ Être prêt à participer à quelques réunions et à prendre connaissance des projets présentés

CETTE COMMISSION SERA CONSTITUÉE COMME SUIV :

- ✓ 4 membres de la population sur candidature
- ✓ 1 membre de la population tiré au sort
- ✓ 3 membres de la CLDR (4837 en actions) n'appartenant pas au quart communal
- ✓ 3 membres du conseil communal
- ✓ Le collège communal en tant qu'observateur

Les formulaires de candidature sont disponibles sur **www.baelen.be** ou en version papier à l'administration communale et doivent être **rendus complétés pour le 15 juin au plus tard.**

Pour toute question : **jeparticipe@baelen.be**

Sacs à vrac réutilisables GRATUITS...
DEMANDEZ-NOUS !



En route vers le Zéro Déchet !
Ces sacs à vrac réutilisables vous emballeront aux rayons fruits, légumes et épicerie sèche.
Acheter en vrac réduit vos déchets d'emballages et le poids de votre poubelle.

Intradel
www.intradel.be

Une action d'Intradel et de votre commune :



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!



Votre commune est également sur facebook!



ÉTÉ SOLIDAIRE 2019

Comme l'année passée, la commune participe au projet « **été solidaire, je suis partenaire** ». Ce projet, soutenu par la région wallonne, permet à la commune et au CPAS de Baelen d'engager des jeunes sous contrat d'étudiant durant les vacances d'été.

Le projet été solidaire offre un job étudiant pas comme les autres : il vise à impliquer les jeunes dans l'amélioration et l'embellissement de leur

commune et de leur environnement et leur apprendre la citoyenneté et la solidarité tout en gagnant une expérience de travail.

Le projet s'adresse aux jeunes de 15 à 21 ans vivant à Baelen et se déroulera durant 10 jours à raison de 7 heures par jour.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez contacter Arnaud Scheen par e-mail : arnaud.scheen@baelen.be ou par téléphone au 0494/08.68.72.

Vous pouvez envoyer votre candidature par mail (arnaud.scheen@baelen.be ou communication@baelen.be) ou par courrier à Commune de Baelen, rue de la Régence, 1, 4837 Baelen.

VOUS AVEZ PERDU VOTRE CONVOCATION ÉLECTORALE ?

Si vous n'avez pas reçu votre lettre de convocation pour les élections du 26 mai, ou si vous l'avez égarée, vous pouvez en retirer un duplicata à l'administration communale, qui sera ouverte jusqu'à 14h le jour des élections. Vous pourrez aussi y déclarer si nécessaire la perte de votre carte d'identité, indispensable pour vous présenter au bureau de vote.

KERMESSE À BAELEN 2019

DU SAMEDI 1 AU MARDI 4 JUIN

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- ✓ 13h : **Activité de découverte des abeilles** avec l'apiculteur Christophe Lemaire au parc communal de Baelen (dans le cadre de la Quinzaine des abeilles)
- ✓ 14h : **Concours de dessin** pour enfants de 4 à 12 ans dans le chapiteau du parc communal (org. L.A.C.)
- ✓ 15h : **Animation musicale** et découverte des instruments de la fanfare dans le chapiteau du parc communal (org. L.A.C. et Sté Royale Les Fanfares)
- ✓ 21h : **BAL DE LA KERMESSE** avec le DJ Fire Devils (org. Sté Royale de Tir St-Paul)

SAMEDI 1^{ER} JUIN DE 9H À 18H ET DIMANCHE 2 JUIN DE 11H À 18H : À LA MAISON COMMUNALE :

- ✓ **EXPOSITION** (org. L.A.C./Sté Royale Les Fanfares) : Centième anniversaire de la Société Royale Les Fanfares de Baelen
- ✓ **+ expo peinture** : Amandine Hurard

DIMANCHE 2 JUIN

- ✓ L'après-midi, dans le chapiteau : service bar assuré par le club de Volley Ball JBM VBC Baelen

MARDI 4 JUIN : JOURNÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR ST-PAUL

- ✓ 10h : **Messe** pour les vivants et défunts de la société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.
- ✓ 14h30 : **Cortège**, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.
- ✓ 15h : **Début du tir à l'oiseau**

Après la chute du coq, les alfières exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

Ambiance assurée avec Patrick Beckers pour animer la soirée ainsi que l'entrée du nouveau roi.

KERMESSE À MEMBACH 2019

PRÉSENCE DES MANÈGES DU 29 JUIN AU 2 JUILLET.



SAMEDI 22 JUIN

- ✓ 14h : **vernissage de l'EXPOSITION des œuvres de Monique Schyns** (org. L.A.C.). L'exposition sera accessible pendant les heures d'ouverture de la Résidence du samedi 22 juin au vendredi 5 juillet.

VENDREDI 28 JUIN

- ✓ 19h30 : **BLIND TEST** (org. Association des parents de l'école de Membach)

SAMEDI 29 JUIN

- ✓ 15h15-15h30-16h-16h30 : Départs **TRAIL du dragon**, marche et course enfants
- ✓ 16h30 : **CONCOURS de constructions Lego** dans le café de la salle St Jean (org. L.A.C.)
- ✓ 20h : Salle St Jean : **BAL du Roy** (org. Sté Royale de Tir St. Jean).

DIMANCHE 30 JUIN

- ✓ 10h : **messe festive** de la kermesse
- ✓ 10h-17h : **exposition et jeux Lego**
- ✓ 16h : **CORTÈGE** de la Société Royale St Jean et TIR à l'oiseau. Accueil de notre nouveau Roi au local de la salle Saint Jean à l'expiration du tir (org. Sté Royale de Tir St. Jean).
- ✓ 16h : **Balade à dos d'âne et grimage**

LUNDI 1^{ER} JUILLET :

- ✓ 19h30 : **Démo Zumba** avec Céline Scheen

UNE HABITATION BAELENOISE DANS L'ÉMISSION « UNE BRIQUE DANS LE VENTRE » !

Le 6 avril dernier, le **hameau de Forges** a été mis à l'honneur sur la RTBF. L'émission « **une brique dans le ventre** » était consacrée à la transformation de l'ancienne usine Tiquet en un ensemble de lofts et appartements. Ce projet ambitieux donne une nouvelle vie à l'ancienne filature de laine, construite dans les années 1890. Hervé Reul, qui en est propriétaire depuis 2013, la rénove patiemment depuis plusieurs années, en veillant à conserver autant que possible les éléments d'origine et à laisser aux bâtiments leur cachet industriel. Le résultat : une très belle rénovation, qui rend à Forges son lustre d'antan.

Si vous avez raté l'émission, voici un lien où vous pourrez la revoir : <https://miniurl.be/r-2bt0>.

En attendant, voici quelques photos du jour du tournage.



<https://miniurl.be/r-2bt0>



LA SOCIÉTÉ ROYALE « LES FANFARES » FÊTE SES 100 ANS

EN 2019, CELA FERA 100 ANS QUE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LES FANFARES » ACCOMPAGNE EN MUSIQUE LES PETITS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS DE NOTRE VILLAGE. FONDÉE EN 1919, ELLE COMPTE PARMI LES PLUS IMPORTANTES ET LES PLUS ANCIENNES SOCIÉTÉS DU VILLAGE. CETTE DYNAMIQUE CENTENAIRE JOUE UN RÔLE ÉDUCATIF, SOCIAL ET CULTUREL IMPORTANT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ. PROFITONS DE CET ANNIVERSAIRE POUR METTRE À L'HONNEUR CET ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA VIE DU VILLAGE !

La Société Royale « Les Fanfares » assure en toute saison l'animation de nombreuses festivités baelenoises. Au-delà des frontières du village, elle participe à son rayonnement en prenant part à de nombreuses manifestations, qu'il s'agisse du carnaval, d'animations, de cortèges ou de concerts organisés par d'autres sociétés. Fin 2017, en accompagnement de la Saint Paul, elle a même fait le show sur la Grand-Place de Bruxelles ! Les Fanfares, devenues en réalité un orchestre d'harmonie au fil des années, proposent aussi des concerts de qualité et abordent un très large répertoire, couvrant plusieurs styles musicaux.

Grand succès sur la Grand-Place de Bruxelles !



FANFARE OU HARMONIE ?

PAR DÉFINITION, UNE FANFARE EST UN ENSEMBLE DE MUSICIENS AMATEURS DONT LES INSTRUMENTS SONT EXCLUSIVEMENT DES CUIVRES, PARFOIS ACCOMPAGNÉS DE PERCUSSIONS. MILITAIRE À L'ORIGINE, LA FANFARE EST LE PLUS SOUVENT SPÉCIALISÉE DANS LA MUSIQUE DE RUE ET PARTICIPE À LA VIE LOCALE EN ANIMANT DES ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX.

Une harmonie est un ensemble musical regroupant la famille des bois, la famille des cuivres et celle des percussions. Son répertoire comporte beaucoup d'arrangements mettant en relief les qualités de ces ensembles à vent.

De nos jours, et peut-être encore plus particulièrement en milieu rural, ces ensembles se confondent. La diversité instrumentale vient souvent du fait que, soucieuses de maintenir leurs effectifs, les sociétés musicales d'une localité ou d'une région rassemblent tous les musiciens qui le souhaitent, sans exclure certaines catégories d'instruments. La présence de clarinettes et de flûtistes enrichit le répertoire et la sonorité des Fanfares de Baelen, qui sont donc devenues au fil des ans un orchestre d'harmonie complet. Qu'importe ! L'essentiel est de permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, et de jouer ensemble un répertoire qui plaît à la communauté.

UN PEU D'HISTOIRE

Après la première guerre, la joie de la victoire provoqua un besoin extraordinaire de distraction. On vit éclore de nouvelles sociétés un peu partout. A Baelen, c'est au sein d'une société de cavalerie que naquit l'idée de la formation d'une section locale de musique. Le village comptait de nombreux musiciens, il suffisait de les grouper et de les équiper. Ce fut chose faite en 1919 et la toute nouvelle section de musique fut dénommée « Fanfares Saint-Georges ».



Les fondateurs des Fanfares de Baelen, en 1919.

Fanfare et cavalerie se séparèrent en 1924. Les musiciens érigèrent alors leur section en société autonome, sous le titre de « Fanfares de Baelen ». Grâce au dévouement du directeur, des musiciens et de la population tout entière, la jeune société put inaugurer son drapeau en 1927.

Lorsque survint la seconde guerre mondiale, la société fut contrainte d'interrompre ses activités durant 5 ans, avant de reprendre de plus belle. Elle fit sa première sortie en képi à l'occasion du 11 novembre 1952, et obtint le titre de Royale en 1959. Elle participa à de nombreux concours. Parmi eux, le tournoi musical de Dolhain-Limbourg en 1964, où elle fut classée en division excellence. Elle se dota d'uniformes en 1970.



1994 : Les Fanfares ont 75 ans.



En cortège à Liège

Par la suite, en 1989, la société auditionna à Welkenraedt et fut classée en 2^{ème} division. En 1994, elle fêta son 75^{ème} anniversaire et 20 années passées sous la direction de Joseph Dejardin, en musique et en compagnie de plusieurs sociétés de la région. Les Fanfares participèrent également à la création du « Grand Orchestre Joseph Dejardin » en 1996. Elles assumèrent la partie cuivres de l'orchestre, qui rassemblait les musiciens de sociétés différentes et donna plusieurs concerts dans la région. Enfin, en 2012, les Fanfares bénéficièrent d'un « relooking », grâce à l'achat de nouveaux uniformes, plus modernes et sans doute mieux adaptés aux conditions météo parfois capricieuses de la Belgique.

En 100 ans, la société n'aura connu que 4 chefs d'orchestre : Albert Ganser, Joseph Dejardin (1974-2005), René Neyken (2005-2011), et depuis 2012 Alexandre Antoine



UN RÉPERTOIRE VARIÉ

LES CLIQUES QUI ONT TANT PROLIFÉRÉ DANS NOS RÉGIONS SE CONSTITUAIENT SOUVENT, NAGUÈRE, SOUS LA BANNIÈRE D'UNE PROFESSION, D'UN PARTI, D'UNE CONFESSION. LA RÉALITÉ SOCIOLOGIQUE S'EST MODIFIÉE, CES DERNIÈRES DÉCENNIES, AUSSI RADICALEMENT QUE LA RÉALITÉ MUSICALE. LES FANFARES NE SONT PLUS LIÉES POLITIQUEMENT OU PHILOSOPHIQUEMENT. ELLES ONT PLUTÔT À CŒUR DE MAINTENIR UNE TRADITION, UN PLAISIR DE SE RETROUVER ET DE JOUER ENSEMBLE. DU COUP, LE RÉPERTOIRE ÉVOLUE AUSSI, LES MARCHES MILITAIRES CÉDANT LA PLACE AUX MUSIQUES DE FILM ET AUTRES MUSIQUES D'AMBIANCE.

Les Fanfares de Baelen ont su adapter leur offre à la demande et proposent un répertoire adapté aux circonstances, une animation sans laquelle les manifestations du village ne seraient pas les mêmes. Lors de leurs concerts, elles régaleront également les mélomanes de musiques variées, tantôt classiques, tantôt contemporaines, en veillant toujours à ce que tous les groupes d'instruments soient représentés. La société dispose également d'un répertoire traditionnel, destiné aux cortèges et processions, sans oublier les défilés de la société Royale Saint-Paul, dont elle accompagne chaque année les frères dans leur Jeu du drapeau.

LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

L'histoire de la société Royale « Les Fanfares » de Baelen est autant faite de concerts que d'animation et de défilés. Il y a bien sûr les cérémonies « officielles » : les manifestations du 11 novembre, l'accompagnement de la société Royale Saint-Paul, des processions, des communions, ... Les musiciens traversent régulièrement le village en musique. Le folklore n'est pas en reste : les Fanfares assurent ainsi l'animation des différentes fêtes du village ou de certains événements, comme l'inauguration de l'Espace des rencontres. La société se déplace aussi régulièrement à l'extérieur pour animer différentes manifestations : une douzaine de cortèges est ainsi au programme chaque année.



À Dolhain en 2007, avec costumes et drapeau de carnaval



Inauguration de l'Espace des rencontres en 2018



La société Royale « Les Fanfares » propose également des concerts de qualité. Outre le traditionnel concert annuel à Baelen, le deuxième samedi de novembre, Les Fanfares présentent leur répertoire 3 à 4 fois par an lors de différents concerts, seules ou aux côtés de sociétés amies. A ces occasions, elles ont à cœur de présenter un programme diversifié, chaque année renouvelé, de compositions et d'arrangements. Les différents groupes d'instruments sont régulièrement mis à l'honneur, assurant aux concerts une sonorité riche et variée. Pour le concert annuel le 9 novembre 2019, anniversaire oblige, Les Fanfares vous emmèneront en voyage musical à travers le temps en « 10 x 10 années de musique ».

Comme il faut s'entraîner pour produire ensemble un spectacle de qualité, la répétition hebdomadaire, tous les samedis de 19h à 21h15 au local « La Cantellerie », rassemble les musiciens dans la bonne humeur. C'est un lieu idéal pour améliorer sa pratique instrumentale en toute convivialité. La société est ouverte à tous les musiciens. Certains sont issus de l'académie de Welkenraedt, qui organise une antenne à Baelen et dispense des cours (de solfège ou d'instrument) à de nombreux Baelenois. A plusieurs reprises, des membres dévoués de la société ont également assuré eux-mêmes la formation musicale de jeunes apprentis-musiciens, partageant avec eux leur amour de la musique et contribuant ainsi à enrichir le groupe.

LA SOCIÉTÉ ROYALE « LES FANFARES » EN DÉTAIL

Les Fanfares forment une société dynamique. Outre l'assemblée générale, à laquelle tous les membres sont conviés, le comité se réunit plusieurs fois par an pour assurer l'organisation, le programme, la gestion de la société. Son financement est assuré en premier lieu par les cachets obtenus lors des différentes prestations, puis par les subventions dont elle bénéficie et la vente de cartes de soutien. L'administration communale fournit également une aide précieuse, tant matérielle que financière. Grâce à cela, la société peut acheter et entretenir de nombreux instruments de musique, qui sont prêtés à certains musiciens, et payer pour ses membres les partitions et droits des musiques jouées, les frais de déplacement, les uniformes, etc.

Les Fanfares comptent actuellement près de 35 musiciens, dont certains sont au pupitre depuis plus de 50 ans. Les plus jeunes ont cependant eu à cœur de prendre la relève afin de pérenniser la société. Elle est actuellement dirigée par Alexandre Antoine, un jeune et talentueux directeur et gérée par un comité composé de Thibaut Gustin, président ; Pauline Nyssen, trésorière ; Christophe Natus, secrétaire ; Nicolas Vecray, bibliothécaire ; Violette Dumont et Gérald Dieux, commissaires. Quant à Ghislain Roemers, qui présida la société de 1984 à 2017, il a été nommé Président d'Honneur en remerciement des très nombreux services rendus à la société et récompensé par le Mérite Culturel attribué par la commune de Baelen.

Si vous voulez en savoir plus sur l'histoire de la société, ne manquez pas l'exposition organisée en collaboration avec le L.A.C. lors de la kermesse de Baelen, samedi 1er et dimanche 2 juin : vous pourrez y voir de nombreux objets et photos retraçant ces 100 ans d'existence. A cette occasion, une brochure de 75 pages, enrichies de nombreuses photos, dont certaines très anciennes et totalement inédites, sera publiée et proposée aux visiteurs.

La Société Royale « Les Fanfares » vous invite également le week-end précédent pour fêter avec elle cet anniversaire hors du commun. Rendez-vous donc au parc communal, samedi 25 et dimanche 26 mai. Au programme : des activités pour petits et grands, en musique, naturellement ! Cette fois, l'accompagnement musical du dimanche sera assuré par les fanfares de Dolhain-Limbourg, avant une prestation d'un groupe musical d'Aywaille. Vous trouverez plus d'infos sur ce week-end de fête dans la rubrique « Vie associative » de ce bulletin communal.

Enfin, si vous souhaitez davantage de renseignements sur la société ou si vous désirez en faire partie, n'hésitez pas à contacter un des membres du comité, ou poussez la porte de la Cantellerie un samedi soir ! Les musiciens se feront un plaisir de partager avec vous la passion qui les anime et qui fait vivre leur société depuis 100 ans.



DANS LE CADRE DES FESTIVITÉS LIÉES AU CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE « LES FANFARES » DE BAELEN, NOUS AVONS RENCONTRÉ PAULINE NYSSSEN, TRÉSORIÈRE, ET ÉGALEMENT PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ORGANISATION DU 100^E ANNIVERSAIRE.

LA SOCIÉTÉ ROYALE « LES FANFARES » DE BAELEN FÊTE SON CENTENAIRE CETTE ANNÉE. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE UN PEU PLUS SUR LES DÉBUTS DE CETTE SOCIÉTÉ ? COMMENT ELLE S'EST FORMÉE ?

Personnellement, je ne suis pas en mesure de vous donner tous les détails (il y a d'autres personnes à la fanfare qui sont plus passionnées que moi par le volet historique), mais je peux déjà vous dire qu'une petite brochure sera vendue à l'occasion du 100^e anniversaire, notamment dans le cadre de l'exposition qui sera organisée en collaboration avec le LAC le week-end de la kermesse à Baelen. Cette brochure historique reprendra toute l'histoire de la fanfare depuis ses débuts, et décrira entre autres comment la société s'est formée en 1919.

COMBIEN DE MEMBRES FONT AUJOURD'HUI PARTIE DE LA FANFARE ?

Il y a une trentaine de membres dans la fanfare actuellement. En fonction des représentations, nous ne sommes pas toujours au complet, cela dépend des disponibilités de chacun. Cela représente à la base déjà un beau nombre, mais malgré tout, on essaie de recruter des gens, des jeunes notamment. Ce n'est pas évident, la musique de fanfare a parfois une image vieillotte... Bien sûr, on joue des marches, notamment pour les manifestations officielles telles que le 11 novembre, où c'est plus strict ; mais lors de notre concert annuel, on joue un peu de tout, des musiques plus modernes, des morceaux d'animation, des musiques de film... bref un répertoire varié.

Evidemment, il n'y a pas que les jeunes, les personnes plus âgées qui font de la musique ou qui voudraient reprendre la musique sont également les bienvenues ! Mais c'est une réalité, la moyenne d'âge de la fanfare augmente fortement. Il y a bien un petit groupe de jeunes, mais la plupart des musiciens ont une cinquantaine, soixantaine d'années. Certains membres ne savent plus venir répéter ou jouer aussi souvent qu'ils le voudraient, ni participer aux différentes sorties. On sous-estime parfois l'effort que cela implique de jouer en marchant, par tout type de temps ! Du coup, il arrive parfois que l'on se retrouve en sous-effectif lors de certaines sorties.

Vous venez d'anticiper et de répondre déjà en partie à la question suivante qui était : « *Est-il facile de nos jours de motiver les jeunes à faire partie d'une fanfare ?* »...

JUSTEMENT, QU'AURIEZ-VOUS ENVIE DE DIRE POUR INCITER DE NOUVELLES RECRUES À VENIR VOUS REJOINDRE ? QU'EST-CE QUI VOUS MOTIVE, VOUS, ET LES AUTRES MEMBRES ?

Il y a surtout une très bonne ambiance à la fanfare. Ce qui nous unit, nous, membres de la fanfare, c'est avant tout la passion de la musique. Après, nous ne sommes jamais que des musiciens amateurs, mais même avec un niveau amateur, nous essayons de faire au mieux. C'est pour cela que l'on répète tout au long de l'année : il y a une répétition presque tous les samedis soir. Comme je l'ai dit, on joue un peu de tout : des musiques plus « formelles » telles que des marches pour les manifestations officielles, les cortèges, mais aussi beaucoup de morceaux d'animation, notamment au carnaval de Dolhain et de Goé... On anime également le tir à la kermesse, ainsi que le tir à Welkenraedt et à Stembert, où là, en plus des marches pour accompagner les cortèges, on joue de vrais morceaux d'animation, plus actuels. Et puis il y a le concert annuel, lors duquel on essaie de proposer un panel assez large au niveau des styles de musique : il y en a pour tous les goûts !

Une raison pour laquelle il est peut-être difficile d'attirer les jeunes, c'est qu'ils ont parfois un peu peur de venir « tout seuls » dans un groupe d'adultes. C'est toujours plus facile de venir à plusieurs ! Et puis, les jeunes sont déjà très sollicités par les académies de musique, et nous ne sommes pas les seuls, d'autres fanfares recrutent aussi !

Les instruments qui composent une fanfare et qui sont de ce fait demandés sont les cuivres (bugles, tubas, trompettes... si nous pouvions en plus avoir un cor, ce serait parfait, car nous devons régulièrement faire appel à quelqu'un en renfort pour cet instrument), les bois (clarinettes, saxophones... il n'y a que 2 clarinettes pour le moment), et les percussions.

En tout cas, je le répète, il y a une très bonne ambiance dans notre groupe, on est là pour s'amuser avant tout, sans contraintes... On accueille les jeunes et les moins jeunes avec grand plaisir !

PARLEZ-NOUS MAINTENANT UN PEU DES FESTIVITÉS QUI SERONT À L'ORDRE DU JOUR POUR FÊTER CE 100E ANNIVERSAIRE !

Plusieurs choses sont prévues.

Il y aura, pour commencer, les festivités du week-end « officiel » des 25 et 26 mai.

Le samedi 25, un blind test sera organisé au parc communal, suivi d'une soirée, le tout sous un grand chapiteau. Le dimanche 26 sera une journée plus protocolaire, avec, pour débiter, une petite réception à la maison communale, suivie d'un cortège à travers le village. Ensuite, on passera l'après-midi au parc communal, où différentes animations seront proposées. Nous pourrons notamment compter sur la fanfare de Dolhain, qui nous fait l'honneur de venir nous escorter lors du cortège, et qui jouera un petit concert apéritif en début d'après-midi au parc. Il y aura également des animations pour les enfants, dont un spectacle de clown, des grimaces, un château gonflable, et différents jeux pour occuper les plus jeunes... Le groupe les « Mineux d'Aredje » de la région d'Aywaille sera là pour égayer l'après-midi en musique grâce à un répertoire des plus entraînants. Et il y aura bien sûr aussi un bar et de quoi se restaurer ! Le but est de passer une après-midi conviviale avec tous les Baelenois et de fêter dignement notre anniversaire ensemble !

D'autres activités sont également prévues en dehors de ce week-end spécifique.

Comme déjà évoqué au début, il y aura lors du week-end de la kermesse l'exposition du LAC, dont une partie sera consacrée cette année à l'histoire de la fanfare baelenoise depuis ses débuts.

Fin août, nous irons jouer un petit concert sur le kiosque à Ostende. En effet, chaque année durant l'été, différentes sociétés peuvent aller y jouer gratuitement : nous en profiterons donc pour passer une chouette journée tous ensemble, membres de la société et accompagnants. D'ailleurs, toutes les personnes qui souhaitent venir nous voir sont les bienvenues !

Puis il y aura bien sûr le concert annuel, le 2e samedi du mois de novembre, comme chaque année. Cette édition sera forcément un peu spéciale : tout d'abord, la société SBBE, composée de musiciens professionnels ou semi-professionnels et dirigée par Roland Smeets, viendra jouer en 1re partie. Nous jouerons en 2e partie, et cette seconde partie sera constituée de 10 morceaux, 1 morceau par décennie. Nous voulons ainsi retracer l'histoire des styles musicaux du siècle qui s'est écoulé depuis que la fanfare existe. Ici aussi, les Baelenois sont cordialement invités à venir assister au concert ! Nous devons malheureusement constater qu'il devient difficile d'intéresser les Baelenois à nos activités. Nous travaillons beaucoup durant un an pour présenter ce concert, et nous le faisons avec plaisir évidemment, mais il est toujours plus agréable de pouvoir partager ce travail avec un public. Nous voulons montrer que nous ne sommes pas simplement une fanfare qui se contente de jouer des marches au défilé du 11 novembre, on fait également d'autres choses, on essaye d'avoir un bon niveau musical et de jouer de beaux morceaux, et on voudrait pouvoir partager cela avec le plus de monde possible.

POUR TERMINER : AVEZ-VOUS UNE ANECDOTE À NOUS RACONTER, UNE HISTOIRE PARTICULIÈRE, AMUSANTE AYANT TRAIT À LA FANFARE ?

La majorité des anecdotes amusantes concerne les différentes sorties et animations réalisées par la fanfare, et notamment les carnivals. Elles montrent qu'être membre de la société n'est pas toujours de tout repos et qu'il faut être résistant à tous les temps et aux intempéries !

Nous avons par exemple participé à de nombreuses reprises à la cavalcade de Herve, et ce, par tous les temps. Une année, nous faisions le cortège en T-shirt et l'année suivante, il y avait tellement de neige que nous ne savions plus lire nos partitions...

Il y a également eu un cortège, il y a de nombreuses années, où, à cause du vent, notre porte-drapeau n'arrivait plus à avancer. Les musiciens derrière lui ont dû le pousser pour l'aider.

Les musiciens ont également dû affronter à de nombreuses reprises le gel lors des cortèges de carnaval. Il faisait parfois tellement froid que les instruments, gelés, ne produisaient plus aucun son. Pour remédier à cela, les musiciens essayaient de dégeler leur instrument au pot d'échappement des tracteurs. Mais le temps de revenir dans les rangs, ils étaient à nouveau gelés. Ne pouvant donc plus jouer, les musiciens ont chanté tout au long du cortège...

Merci à Pauline Nyssen pour cet interview !

Nous souhaitons à la fanfare beaucoup de succès pour les festivités de son centenaire, et encore longue vie à elle !



LE COUCOU GRIS

AVEC LE RETOUR DU PRINTEMPS, PRATIQUEMENT TOUS NOS OISEAUX MIGRATEURS SONT REVENUS. L'UN D'ENTRE EUX, ASSEZ TIMIDE ET DIFFICILE À OBSERVER, EST LE COUCOU GRIS. CUCULUS CANORUS, DE SON NOM SCIENTIFIQUE, EST UN PEU PLUS PETIT QUE LE PIGEON AVEC SES 32 À 34 CM POUR UNE ENVERGURE DE 55 À 60 CM ET UN POIDS AVOISINANT LES 100 À 130 G. SON PLUMAGE EST GÉNÉRALEMENT GRIS DESSUS ET BLANC FINEMENT BARRÉ DE NOIR DESSOUS. SA QUEUE EST GRIS FONCÉ À NOIR AVEC QUELQUES TACHES BLANCHES, SES YEUX SONT BRUNS AVEC UN CERCLE OCULAIRE JAUNE.

On le rencontre dans toute l'Europe en lisière de forêt, en clairière, bref un peu partout sauf en zone de grande culture et dans les forêts de conifères monotones. Présent chaque année dans notre région, on l'observe assez difficilement mais on remarque sa présence par son chant bien connu « *coucou, coucou* » : on dit qu'il coucoue ou qu'il coucoule.

Il se nourrit d'insectes (scarabées, libellules, criquets, ...) et il a la particularité de manger des chenilles velues que les autres oiseaux dédaignent. Pour éviter l'empoisonnement, il pince une extrémité de la chenille, la découpe avec le bec et la secoue pour en extraire la substance toxique avant de l'avaler.

Il est surtout connu pour son comportement à la reproduction : il parasite les nids des autres oiseaux. Comme il ne construit pas de nid, il visite les nids des petites espèces insectivores telles que rouge-gorge, roussette, accenteur mouchet, bergeronnette grise, allant même jusqu'au petit troglodyte, pour y déposer un œuf qui sera élevé les parents adoptifs. Lorsque la femelle coucou a repéré un nid de l'espèce qu'elle a choisi de parasiter (en général ce sera l'espèce par qui elle a été élevée elle-même), elle adapte sa ponte en fonction de la ponte de l'oiseau choisi. Elle va profiter de l'absence des parents pour aller gôber un œuf de la couvée et pondre le sien à la place avant que la mère vienne couvrir l'ensemble des œufs. La femelle coucou a la capacité d'aller jusqu'à imiter les œufs des parents adoptifs (taille et couleur) et ceux-ci n'y verront que du feu. L'embryon du coucou se développe déjà dans le corps de la



femelle afin d'éclore avant ses frères et sœurs d'adoption. Éclos d'un œuf de 3 grammes, le jeune coucou de 2 grammes, âgé de 8 à 10 heures à peine, va éjecter instinctivement les œufs hors du nid. Pour ce faire, il va devoir faire preuve de force et de volonté. Grâce à un creux dans le bas de son dos, il va porter un à un les œufs sur le bord du nid pour les éjecter. Il doit effectuer cette tâche ingrate avant l'éclosion des autres oiseaux car il serait bien trop difficile de faire rouler des jeunes oisillons sortis des œufs sur les bords



du nid pour les faire basculer dehors. Cet instinct destructeur est essentiel pour lui car, vu sa croissance rapide, il aura bien besoin de toute la nourriture que pourront apporter ses parents adoptifs. Après 4 jours, ce creux va disparaître et les plumes vont commencer à pousser. Pendant ± 20 jours, va commencer le ballet incessant des parents pour essayer de rassasier cet ogre qui sera presque 2 à 3 fois plus gros qu'eux. Dès qu'un bruit ou un choc quelconque se produit contre le nid, le jeune coucou a le réflexe d'ouvrir grand son bec, laissant apparaître les bords du bec (commissures) ainsi que l'intérieur rouge orangé de la gorge qui déclenche chez les parents une pulsion de becquée. Quel soulagement lorsque celui-ci quittera le nid ! Il sera encore dépendant des parents pendant une semaine et au bout de deux mois, il quittera notre pays pour aller passer l'hiver en Afrique du sud. Ni sa mère, ni ses parents adoptifs ne lui montreront le chemin à suivre, celui-ci est inscrit dans ses gènes dès sa naissance (ses parents adoptifs ne migrent que jusque dans le bassin méditerranéen).

Les expressions de notre langage sont souvent dérivées des comportements de nos amis les animaux. C'est ainsi que dans la littérature on retrouve le coucou dans plusieurs légendes.

Dans certaines régions, on raconte que si un promeneur a de l'argent en poche lorsqu'il entend chanter le premier coucou de l'année, il sera riche toute l'année.

On dit également que le coucou est un oiseau de bon augure car son retour annonce le printemps.

Le nom « *cocu* » du latin « *cuculu* » viendrait du fait que le coucou, qui ne vit pas en couple et ne prend pas en charge sa progéniture, a l'habitude de parasiter les nids d'autres oiseaux. ■

Christian Desart
Guide Nature

AMOUR, AMITIÉ, RICHESSSE,... PROMESSE DU BONHEUR OU ARNAQUE ? ... ATTENTION À LA CLAQUE !



IL NE SE PASSE QUASIMENT PLUS UN JOUR SANS QUE LES MÉDIAS N'ÉVOQUENT TOUTES SORTES D'ARNAQUES, ESSENTIELLEMENT INFORMATIQUES...

ET DANS LES 8 COMMUNES DE LA ZONE, SOMMES-NOUS CONCERNÉS ?

Nous pouvons vous répondre clairement OUI et c'est pour cette raison que nous nous adressons à vous. En effet, ces derniers mois, nous avons été amenés à acter de nombreuses plaintes pour des escroqueries diverses, amorcées bien souvent par une utilisation quelque peu hasardeuse voire naïve des outils informatiques.

COMMENT FONT-ILS ?

Les escrocs ayant appris à perfectionner l'art d'attirer la confiance de leur « proie », la victime se retrouve ainsi en conversation avec un inconnu qui, au gré des échanges de mails, parvient à cibler ses attentes, parfois même les plus intimes, ce qui laisse tout loisir à l'arnaqueur d'amener lentement mais sûrement dans la discussion, l'aspect financier...

QUEL EST LE PRIX À PAYER ?

La bonté, le manque affectif, ou l'aspect « croustillant » que peut représenter une relation virtuelle clandestine amène la victime à se sentir obligée d'accéder aux demandes de l'escroc... Dans les cas qui nous ont occupé récemment, les conséquences affectives et financières se sont avérées très lourdes pour les préjudiciés... Certains se sont délestés de près de 100.000 euros !!! Sans compter la dépression et la perte de dignité souvent ressenties par la victime !

COMMENT NE PAS TOMBER DANS LE PIÈGE ?

Posez-vous les bonnes questions :

- ❓ N'est-ce pas trop beau pour être vrai ? Surtout venant d'un inconnu ?
- ❓ Pourquoi auriez-vous été choisi(e) pour « sauver » une personne totalement inconnue ?
- ❓ Pourquoi sortir de vos pratiques habituelles de paiement pour accéder à la demande de votre interlocuteur ? Il n'est pas normal qu'un inconnu vous oriente dans une opération bancaire, par mail ou par téléphone ?
- ❓ Le message vous rend-il mal à l'aise ? Pourquoi ?
- ❓ Pourquoi n'osez-vous pas évoquer ce message avec votre entourage ?

QUE FAIRE SI VOUS DOUTEZ ?

- ✓ Dès les premiers mails qui vous mettent mal à l'aise ou qui vous font douter, parlez-en à votre entourage ou à une personne de confiance qui aura le recul nécessaire pour vous aider. N'attendez pas que l'auteur vous isole de votre entourage, surtout lorsqu'il peut jouer sur le côté inapproprié des conversations lorsqu'elles ont trait à l'intimité...
- ✓ A défaut, n'hésitez pas à contacter notre assistante sociale du service d'aide aux victimes pour vous faire conseiller par téléphone au 087/343620. En cas d'absence, vous pourrez laisser un message mais vous pouvez également lui envoyer un mail à l'adresse zp.paysdeherve.sav@police.belgium.eu.
- ✓ Vous pouvez également contacter nos services au 087/343511. Vous serez orienté vers un policier qui pourra vous conseiller au mieux, sans porter de jugement.
- ✓ Ne parlez pas de vos démarches de vérifications à votre interlocuteur virtuel...
- ✓ Ne communiquez aucune information personnelle
- ✓ Stoppez tout contact
- ✓ En cas de doutes quant au mode de paiement, n'hésitez pas à contacter votre banque, sachant qu'aucune opération bancaire ne s'effectue via un interlocuteur téléphonique par exemple...
- ✓ En cas de réception d'un message étrange d'un ami ou d'une connaissance, contactez cette personne autrement que par mail, sa boîte ayant peut-être été piratée.

Et n'oubliez pas, l'amour ou l'amitié, cela ne s'achète pas !!!

Votre zone de police

Lien utile :

Campagne du Spf Economie « parfait amour ou parfaite arnaque ? »

<https://tropbeaupouretrevrai.be/trop-beau-pour-etre-vrai>



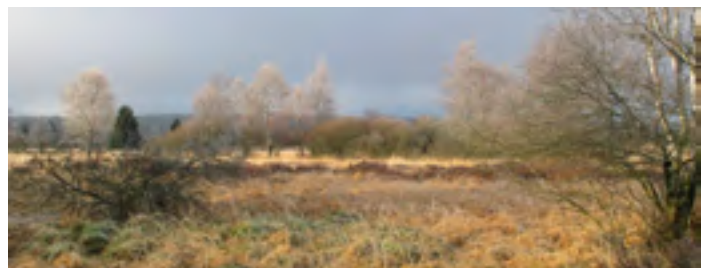


BAELEN ET LES HAUTES FAGNES

FIN JANVIER 2019 L'AWAP (L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE) DÉVOILAIT LA LISTE DES LAURÉATS DE L'OPÉRATION « PATRIMOINE PRÉFÉRÉ DES WALLONS ».

Sur 218 sites exceptionnels, on ne trouve que du très beau monde, dont un sur la commune de Baelen et un autre tout proche à Aubel. Sur plus de 11000 votes exprimés, 6 sites ont été retenus :

- ✔ Dans la catégorie touristique : **Les grottes de Han.**
- ✔ **DANS LA CATÉGORIE PATRIMOINE NATUREL : LES HAUTES FAGNES.**
- ✔ Pour les bâtiments : **Le château de Vêves (Houyet).**
- ✔ Dans la section « Insolites » : **Les souterrains de la citadelle de Namur.**
- ✔ Pour les espaces de vie : **le Parc de Mariemont.**
- ✔ Dans les endroits secrets : **l'Abbaye du Val-Dieu (Aubel).**



LE COUP DE COEUR DES WALLONS !

Or les « *Hautes Fagnes* » sont en grande partie situées dans la commune de Baelen-Membach.

La fagne baelenoise est limitée au nord par l'Hertogenwald et au sud et au sud-est par la Helle.

Dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, citons quelques superbes endroits de notre Fagne Baelenoise à découvrir et à redécouvrir encore :

La Croix Mockel, le Pavé de Charlemagne, la via Mansuérisca, Brochepierre, les Bornes FICI, la Fontaine Périgny, les trois bornes, le Noir Flohay, le Geitzbusch, la superbe vallée de la Helle, la haie Grosjean, le petit et le grand Bongard, le petit Bonheur...

Oui tous ces sites sont situés chez nous à Baelen-Membach et ils sont préférés des Wallons. ■

André Hauglustaine & Camille Meessen



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 09h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30

Mercredi de 13h30 à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h30

Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30

Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en Juillet

LE PRÊT S'ÉLÈVE À

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

➤ **10 centimes** pour les **bandes dessinées**

➤ **20 centimes** pour les **livres adultes**

➤ **1 euro** pour les **jeux**.

Actuellement, la bibliothèque dispose de 20.871 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimédia) pour 1315 lecteurs, elle a réalisé 29.363 prêts. Elle possède des fonds spécialisés : 3627 bandes dessinées, 462 ouvrages en allemand et 386 livres de développement personnel.

Au rayon des nouveautés, 959 ouvrages enrichissent la collection de la bibliothèque chaque année.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez, et obtenir les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. ***Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes si elle possède le livre que vous demandez.*** À distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes.

La bibliothèque possède des fonds spécialisés : bandes dessinées, ouvrages en allemand ou livres de développement personnel, ainsi que de nombreux romans pour adultes, pour ados et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique **Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque**



NOUVEAU : LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHEQUE

Depuis quelques semaines, une grainothèque se met en place à la bibliothèque. Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau ! **C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.**



AGENDA

DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
23/05/2019	Permanence déclarations fiscales	Baelen, maison communale	9h-11h30	SPF Finances
25 et 26/05/2019	100 ans de la Société Royale Les Fanfares de Baelen	Baelen, parc communal		Société Royale Les Fanfares de Baelen
26/05/2019	Balade contée: les Egyptiens	Baelen, La Cantellerie	16h30-18h30	Les Zinzinconnus
27/05/2019	Budget participatif: réunion d'information	Baelen, maison communale	20h	Commune de Baelen
Du 01 au 04/06/2019	KERMESSE à Baelen			
01/06/2019	A la découverte des abeilles	Baelen, parc communal	13h	
01/06/2019	Concours de dessins	Baelen, parc communal	14h	L.A.C.
01/06/2019	La fanfare et ses instruments	Baelen, parc communal	15h	LAC et Les Fanfares, voir articles
01/06/2019	Bal de la kermesse	Baelen, parc communal	21h	Sté Royale de Tir St. Paul
01/06 et 02/06/2019	Exposition: 100^{ème} anniversaire de la Sté Royale Les Fanfares + Amandine Hurard	Maison communale	9-18 et 11-18h	L.A.C. et Les Fanfares
04/06/2019	Journée de la Sté Royale de Tir St. Paul	Baelen, parc communal	10h	Sté Royale de Tir St. Paul
09/06/2019	Messe de quartier	rue Ma Campagne	11h	Equipe relais de Baelen
09/06/2019	Balade: Eupen	Départ Baelen parc communal	13h30	
12/06/2019	Excursion: les barrages de l'Eau d'Heure	Départ Baelen	7h30	Les jeunes pensionnés de Baelen
16/06/2019	Action ramassage des déchets	Membach, départ devant l'église	14h	Clean Walker Baelen-Membach
Du 22/06 au 05/07	Exposition Monique Schyns	Membach, résidence St. Joseph		L.A.C.
Du 28/06 au 02/07/2019	KERMESSE à Membach			
28/06/2019	Blind Test	Membach, salle St. Jean	19h30	Association des parents de l'école de Membach
29/06/2019	Trail du dragon	Membach	15h15	
29/06/2019	Concours de constructions Lego	Membach, salle St. Jean	16h30	L.A.C.
29/06/2019	Bal du Roy	Membach, salle St. Jean	20h	Sté Royale de Tir St. Jean
30/06/2019	Exposition et jeux Lego	Membach, salle St. Jean	10h-17h	
30/06/2019	Tir à l'oiseau	Membach	16h	Sté Royale de Tir St. Jean
01/07/2019	Démo Zumba	Membach	19h30	
07/07/2019	Randonnée bornes belgo-prussiennes	Départ Baelen ou Membach	7h45	GT Bornes sans frontières
07/07/2019	Balade: Moresnet	Départ Baelen parc communal	13h30	
04/08/2019	Balade: Membach	Départ Baelen parc communal	13h30	
08/08/2019	Excursion: l'auberge de la ferme à Rochehaut	Départ Baelen	7h30	Les jeunes pensionnés de Baelen

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019, VENEZ PARTICIPER À NOTRE 4^E BALADE GOURMANDE.



5 services au prix de 36 € pour les adultes,
10 € pour les enfants jusque 10 ans.

Départ chaque demi-heure de 10h à 13h.

Demandez votre heure de départ lors de votre réservation.

Inscription obligatoire par mail ou par téléphone
pour le 20 août 2019.

Celle-ci sera prise en considération après paiement au numéro de
compte suivant : "Les Sept Nains" BE68 0015 2026 5034

Pour plus de renseignements : 087/76.45.67 (de 17h à 20h),
ou par mail : lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com



BALADES

Envie de découvrir votre village et votre région ?

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier
dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines destinations :

09/06
EUPEN

07/07
MORESNET

04/08
MEMBACH

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église,
à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km).

Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes.

Les destinations des balades peuvent changer en fonction
d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

MESSE DE QUARTIER

La messe de quartier qui désormais
remplace la procession aura lieu
dans la **RUE MA CAMPAGNE LE**
DIMANCHE 9 JUIN 2019 À
11 HEURES.

Bienvenue à tous.

Mr le curé Guy Balaes
et l'équipe relais de Baelen

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ SIMPLE TOUT EN RAMASSANT LES DÉCHETS !

APRÈS LES OPÉRATIONS « GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS »
ET « RIVIÈRES PROPRES », LA TROISIÈME ACTION "RAMASSAGE
DES DÉCHETS" ORGANISÉE PAR LE GROUPE CLEAN WALKER
BAELEN-MEMBACH AURA LIEU LE DIMANCHE 16 JUIN. APRÈS LE
BEAU SUCCÈS RÉSERVÉ AUX DEUX PREMIÈRES ACTIONS, NOUS
COMPTONS SUR VOTRE PRÉSENCE UNE FOIS DE PLUS !



Où ? Devant l'église de Membach.

Quand ? Le dimanche 16 juin à 14h.

Pourquoi ? Dans le but de ramasser un maximum de déchets dans
notre village et ainsi maintenir un cadre de vie agréable.

Modalités : gants, chasubles et sacs poubelle seront mis à votre
disposition.

Nous vous proposons d'apporter votre gouter et de le partager
après la balade.

En espérant vous voir nombreux le 16 juin prochain.

Fanny, Audrey et Cindy.



DES ACTIVITÉS QUI LAISSENT D'AGRÉABLES SOUVENIRS !

CE DIMANCHE DE MARS, 40 PERSONNES ET PLUS DE 30 CHIENS, TOUS MEMBRES DE L'ASBL CHIENSHEUREUX DE MEMBACH SE SONT RÉUNIS À 8H À LA GARE DE WELKENRAEDT.

Comme ils en ont l'habitude, ils se sont alignés de manière à ne pas déranger les autres utilisateurs de cette infrastructure SNCB et ensemble ils ont rejoint le quai n°5.

Le personnel de la gare est venu voir cet entraînement assez inhabituel. Ils avaient trouvé cela beau à regarder lors de notre précédente visite.

Danielle leur a expliqué que cette fois-ci ce n'était pas un entraînement, nous prenions le train !

À 8h20, nous avons embarqué dans les wagons, directement les affinités se sont remarquées, souvent liées à la race du chien.

Nous avons effectué un trajet de 35 minutes, dans la joie et la bonne humeur, avec un énorme Doberman qui partageait sa banquette avec un Teckel, le groupe des Lévrier avec le Golden. Le Shiba proche du Shiba, du Bichon et d'autres chiens de la même taille et bien sûr, le wagon des Malinois, entre autres ...

À la sortie du train, nous avons suivi notre déléguée aux membres qui est aussi notre traceuse de balade pour une super promenade de ± 105 minutes.

Ce fut une réussite aussi car chez nous les choses sont organisées, nous n'aimons pas l'improvisation. Janique a mis au point le projet, Anne l'a finalisé. Jocelyne, Pascale, Fred, Busta et Psam l'ont testé en situation réelle. Francis s'est chargé d'aménager le tracé pour que chacun(e) puisse évoluer dans le plus grand confort.

La découverte de cette région nous a rempli la tête de belles images, de beaux points de vue et nous avons pu nous imprégner de l'atmosphère reconfortante qui planait sur ce dimanche matin.

Nous avons pu remonter dans le train qui nous ramènerait à la gare de Welkenraedt. Les témoignages des autres utilisateurs nous font toujours plaisir, la contrôleur est venue dans le wagon des Malinois nous dire qu'elle aimerait que les utilisateurs de la SNCB aient le même comportement que tous nos chiens.

Descendus du train, nous avons pu échanger nos impressions sur cette matinée, lors de notre habituel cercle final.

Une fois de plus, cette activité s'est déroulée au sec, sous un ciel clément ... On est le patron ou on ne l'est pas ...

Vous voulez intégrer une asbl dynamique qui vous dirigera vers une relation harmonieuse avec votre chien. Dans laquelle les choses sont à leur place, dans le respect des particularités de votre chien et des vôtres. Vous voulez participer avec succès à toutes ces activités que nous organisons ...

N'hésitez pas, téléphonez-nous 0475/421216 fred@chiensheureux.be www.chiensheureux.be



ASBL
CHIENSHEUREUX.BE
Centre d'Instruction
Membach

OBEISSANCE - SOCIABILITE - ECOLE DES CHIOTS - DEFENSE
PREPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RECHERCHE EN DECOMBRES

www.chiensheureux.be **0475 42.12.16**

Les ZINZINconnus vous invitent à leur

8^E BALADE CONTEE

THEME: LES EGYPTIENS



Départ de la Cantellerie
tous les 1/4 d'heure
Premier à 16h30,
dernier à 18h30
Durée: ± 1h30
PAF: 3€ (1 boisson comprise)

**BAELEN
SAM 25 MAI**

Les enfants doivent venir accompagnés. Chaussures de marche recommandées. Poussette tout chemin.
Inscriptions obligatoires : leszinzinconnus@gmail.com - 0494 21 17 70
facebook.com/leszinzinconnus

Résidence Saint-Joseph Membach

Le personnel et moi-même aimerions remercier les citoyens qui ont veillé aux résidents qui déambulaient dans le village et qui semblaient perdus.

Nous vous encourageons à continuer cette belle initiative qui est évidemment très rassurante pour nous.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez le moindre doute sur une personne au 087/ 74 22 73.

D'avance je vous en remercie.

Zingaro Maria,
Directrice

rue du Pensionnat, 7
4837 Membach
AGREATION
MR: 163.004.150
MRS: S1221
INAMI
7-30896-96-210



SOCIÉTÉ ROYALE LES FANFARES DE BAELEN - 1919 -2019

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER AUX FESTIVITÉS QUE NOUS ORGANISONS À L'OCCASION DU 100^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE NOTRE SOCIÉTÉ LES 25 ET 26 MAI 2019 SOUS LE CHAPITEAU DE LA PLACE.

SAMEDI 25 MAI

- > **19 h** : Blind Test par équipes de 4 à 6 personnes
- > **23 h** : Soirée dansante - P.A.F. : 5 €

DIMANCHE 26 MAI

Réception officielle des musiciens par les autorités communales

- > **12 h 45** : Formation du cortège rue des Coccinelles
- > **13 h** : Départ du cortège sous la conduite de la Société Royale Les Fanfares Réunies de Dolhain-Limbourg avec la participation des différentes sociétés locales.
- > **13 h 45** : Arrivée au chapiteau et verre de l'amitié aux différentes sociétés.
- > **14 h 30** : Concert apéritif par la Société Royale Les Fanfares Réunies de Dolhain- Limbourg
- > **15 h 30** : Animations pour les enfants avec

un spectacle du clown Nanar – sculpture de ballons – grimage pour enfants – château gonflable

- > **16 h 30** : Prestation du groupe Les Mineux d'Aredje d'Aywaille.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- > **de 15h à 16h** : animation musicale pour les enfants qui pourront ainsi découvrir notre société et essayer différents instruments (en collaboration avec le L.A.C.)

SAMEDI 1^{ER} JUIN ET DIMANCHE 2 JUIN

Exposition dans les locaux de la maison communale. Au travers de nombreux documents, objets et photos, venez (re) découvrir l'histoire de notre société. Vous pourrez également conserver la trace de cette longue histoire grâce à la publication d'une

brochure de 75 pages illustrée de nombreuses photos, dont certaines très anciennes et inédites. (organisation en collaboration avec le L.A.C.)

SAMEDI 24 AOÛT

Notre société se produira en concert sur le kiosque d'Ostende de 14h à 15 h.

N'hésitez pas à profiter d'une belle journée à la mer pour venir nous écouter et nous soutenir.

SAMEDI 9 NOVEMBRE À 20 H

Concert annuel au Foyer Culturel

En 1^{ère} partie : Symphonisches Blasorchester der Belgischen Eifel, dirigé par M. Roland Smeets.

En 2^{ème} partie : La Société Royale Les Fanfares de Baelen, sous la direction d'Alexandre Antoine, vous emmènera dans un voyage musical à travers le temps en « 10 X 10 années de musique



28/06 Blind Test

29/06 Trail du Dragon + Marche et course pour enfants
Concours de constructions Lego®
Kermesse • Bal du Roy

30/06 Exposition et jeux Lego®
Messe festive de la Kermesse • Tir à l'oiseau
Balade à dos d'âne • Grimage • Kermesse

01/07 Kermesse • Démo Zumba

02/07 Kermesse

Plus d'informations sur "kermesse à Membach"
kermesse@membach.be



Frites, burgers
28 Juin > 2 Juillet 2019

★ Ambiance assurée - Accessoires sur le thème des vacances
Equipes de 4 à 8 personnes
Inscriptions souhaitées - Lots pour toutes les équipes

★ ORGANISÉ par: Association des parents de l'école de Membach
★ INSCRIPTIONS 0486/10.85.42 - magermans.caroline@belgacom.net
★ RESTAURATION par: Bj's Burgers (différents choix de burgers et frites)

PAF: 5€/personne 📍 Salle Saint Jean à Membach
📍 Blind test Membach

Organisé par le L.A.C. de Baelen-Membach
29/06/2019
16h30 (après départ du trail)

- Concours individuel sur un thème donné
- Enfants de 4 à 12 ans
- 3 catégories: 4-6 / 7-9 / 10-12
- Récompenses dans chaque catégorie

Gratuit

📍 Café de la salle Saint Jean à Membach



Les **BRICKologues** à Membach

Lors de la Kermesse à Membach

EXPOSITION & JEUX

Exposition de créations & animations jeux de société en Lego®

Gratuit

30 JUIN 2019 de 10h à 17h

Informations : brickologues@gmail.com Les BRICKologues

📍 Salle Saint Jean
Rue Léonard Moray 15 - 4837 Membach



TRAIL DU DRAGON
MEMBACH

29 JUIN 2019

T-SHIRT TECHNIQUE OFFERT AUX 100 PREMIERS PRÉINSCRITS

traildudragon.wixsite.com/traildudragon

2 DISTANCES
23KM | 8 K M
440m D+ | 120m D+
MARCHE 8KM
COURSE ENFANT

Challenge l'avenir
Wallonie tourisme CGT
TOURISME VESDRE
Commune de Baelen

Avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne

EXPOSITION À LA MAISON DE REPOS À MEMBACH



À l'occasion de la kermesse de Membach, le L.A.C. (Loisirs, Arts et Culture) vous invite à venir découvrir dans les locaux de la Résidence Saint-Joseph de Membach, les œuvres réalisées par Monique SCHYNS.

Une petite « pause à penser » avant de repartir différent. Contemplez, il vous en restera toujours quelque chose.



Lieu de passage et de réflexion sur un parcours artistique.

Fruit d'une longue maturation et d'expériences, Monique Schyns nous emmène par son langage visuel et des procédés picturaux, dans son monde artistique avec une puissance chromatique très personnelle.

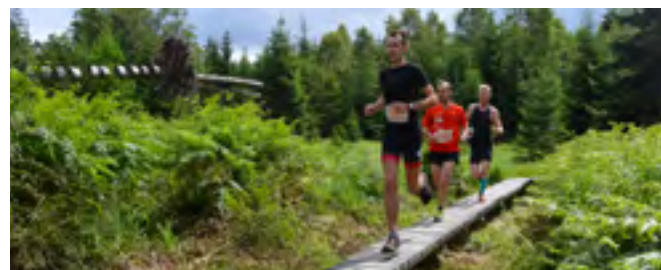
Elle y joue avec l'espace et la lumière dans un perpétuel renouvellement créatif, vivant et divertissant. C'est avec une grande joie qu'elle vous propose la découverte de son monde. Ses œuvres, qui sont l'expression de son ressenti, nous invitent à porter la pensée au delà de la matérialisation de ses créations imprégnées de toute sa sensibilité (faisant place à un dialogue silencieux). Pour connaître ses peintures et sa signature, les portes de cet univers s'ouvriront du **SAMEDI 22 JUIN 2019 À 14H00** (Vernissage) au **VENDREDI 5 JUILLET 2019** pendant les heures d'ouverture de la maison de repos.

Entrée libre. | Bienvenue à tous.

Un grand merci au CHC et à Madame Zingaro et son équipe pour leur accueil chaleureux.

TRAIL DU DRAGON : LE RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER POUR LES AMATEURS DE COURSE ET DE MARCHE

FORT DU SUCCÈS DE SA PREMIÈRE ÉDITION, LE TRAIL DU DRAGON REVIENT À MEMBACH LE 29 JUIN PROCHAIN, À L'OCCASION DE LA KERMESE.



En 2018, ce sont près de 500 participants issus des quatre coins de la Belgique qui avaient rejoint Membach afin de parcourir 8 ou 23 km, en courant ou en marchant. Pour cette nouvelle édition, deux parcours seront à nouveau proposés aux participants dans les paysages bucoliques de notre commune : bocage, forêt, paysage fagnard, lac de la Gileppe... La marche empruntera le parcours du trail de 8 km. Attention, les chemins escarpés ne seront pas accessibles aux poussettes. Sur le parcours, de copieux ravitaillements liquides et solides seront proposés aux sportifs !

DU NEUF POUR LES ENFANTS

Nouveauté cette année, le Trail du dragon devient un événement pour toute la famille ! Une course enfant, la « Dragonette » sera organisée sur une distance d'environ 1,5 km. Elle est ouverte aux enfants entre 5 et 12 ans. Nombreuses surprises au rendez-vous ! Durant le trail adulte, une garderie sera organisée pour les enfants des coureurs. Ceux-ci auront également la possibilité de participer au concours de construction de LEGO organisé par le LAC. Encadrés par des animateurs dynamiques, ils pourront ensuite encourager leurs parents à l'arrivée de la course.

UNE APRÈS-COURSE FESTIVE ET CONVIVIALE

Après la course, bar et petite restauration accueilleront les coureurs au centre de la kermesse. La Bière Peak, bière belge de nos Hautes Fagnes, vous réglera ! Pour les plus jeunes, la kermesse sera ouverte. La soirée se poursuivra avec le Bal du Roi, dans la salle St Jean.

INFOS PRATIQUES

SAMEDI 29 JUIN :

- 15h15 : Départ de la course enfant
- Entre 15h30 et 17h : départ libre pour la marche
- 16h : Départ du trail de 23 km
- 16h30 : Départ du trail de 8 km

DÉPART

Salle St Jean, rue Léonard Moray 15 à Membach

PRIX

- 9 euros pour le 23 km (7 euros pour les préinscrits)
- 6 euros pour le 8 km (5 euros pour les préinscrits)
- 3 euros pour la marche (pas de préinscription)
- 3 euros pour la course enfant (pas de préinscription)

Une bière Peak sera offerte à tous les participants des courses de 8 et 23 km.

PRÉINSCRIPTIONS

Via le site : <https://traildudragon.wixsite.com/traildudragon>

Pas de préinscription pour la marche et la course enfant.

INFOS

traildudragon@gmail.com ou via Facebook.



SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL ASBL

PROGRAMME DE LA KERMESSE 2019**SAMEDI 1 JUIN**

Bal de la kermesse sous chapiteau dès 21H00

Avec le DJ FIRE DEVILS

**MARDI 4 JUIN****10h00**

Messe pour les vivants et défunts de notre société, et plus particulièrement pour les membres décédés après la fête patronale, suivie d'un petit cortège dans le village accompagné de la fanfare et des enfants de l'école.

14h30

Cortège, toujours accompagné de la fanfare, vers le champ de tir.

15h00

Début du tir à l'oiseau

Après la chute du coq, les alfères exécuteront le jeu du drapeau en l'honneur du nouveau roi.

L'entrée du nouveau Roy et de sa Reine ainsi que la soirée qui s'en suit seront animées par Patrick Beckers.

Le comité remercie l'administration communale et la police pour sa collaboration, la fanfare pour sa participation aux cortèges et l'animation dans le parc ainsi que la commission des jeunes du F.C. Baelen pour le service au bar ce jour.

Le comité.

CONCOURS DE DESSINS

LES ENFANTS DE 4 À 12 ANS (RÉPARTIS EN 3 CATÉGORIES) SONT INVITÉS AU TRADITIONNEL CONCOURS DE DESSINS ORGANISÉ PAR LE L.A.C.

OÙ ?

Dans le chapiteau à la plaine de jeux.

QUAND ?

LE SAMEDI 1 JUIN 2019 À 14H00 - Inscriptions dès 13h45.

PRIX ?

2€ par enfant (pour les enfants d'une même famille

3€ pour deux enfants et **5€** pour trois enfants).

Nombreuses récompenses !

ANIMATION

Le concours de dessins sera suivi par une activité animée par les membres de la Fanfare de Baelen.

Ils auront le plaisir de vous présenter leurs différents instruments et de partager avec vous leur passion pour la musique.

Rendez-vous à 15h00 dans le chapiteau.

**EXPOSITION A LA MAISON COMMUNALE LORS DE LA KERMESSE DE BAELEN**

Cette année la Société Royale "Les Fanfares" de Baelen fête son 100^{ème} anniversaire.

À l'occasion de ce bel événement et en collaboration avec le L.A.C. Baelen-Membach, une exposition sera organisée.

Vous pourrez venir découvrir l'histoire de la société au travers de documents, de photos et d'objets.

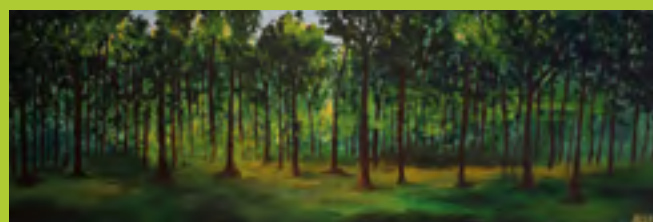
**UNE EXPOSITION À NE PAS MANQUER**

Lors de cette exposition, vous pourrez également découvrir les toiles d'Amandine Hurard. Cetteoureuse des couleurs partagera sa passion avec vous.

Heures d'ouverture de l'exposition :

Samedi 01/06/2019 : 9h00 à 18h00 -

Dimanche 02/06/2019 : 11h00 à 18h00 - Entrée libre - Bienvenue à tous.





QUINZAINES DES ABEILLES ET DES POLLINISATEURS

Du 18 mai au 2 juin

À LA DÉCOUVERTE DES ABEILLES

VENEZ DÉCOUVRIR LA VIE DES ABEILLES ET
LE MÉTIER D'APICULTEUR EN COMPAGNIE DE
CHRISTOPHE LEMAIRE.

Observez les abeilles comme vous ne les avez jamais vues grâce
à sa ruche d'observation vitrée.

Une dégustation de miel local vous sera proposée.

QUAND ?

LE SAMEDI 1^{ER} JUIN À 13H.

OÙ ?

Le long du Presbytère, dans le parc communal de Baelen,
rue de l'Eglise.

Une activité gratuite et accessible à tous.



PROCHAINE ACTIVITÉ DU L.A.C.

Vous avez été agressée ou vous craignez de l'être ?

Vous manquez de confiance en vous ?

Vous voulez préserver votre autonomie ?

Vous voulez réagir et vous ignorez comment ?

DÉVELOPPER LA CONFIANCE EN SOI ET DÉCOUVRIR SA FORCE PAR LE « WENDO » AUTO-DÉFENSE PAR DES FEMMES POUR LES FEMMES.

Le « Wendo » est un mode de pensée et un moyen d'action qui
peut vous aider à faire face aux différentes formes de violence.

WENDO de « women » (femmes) et de « DO » (voie-chemin).

En collaboration avec l'association « D-Clic » nous vous proposons
une séance/atelier de ± 2h30 d'informations et réflexions sur
la violence et l'apprentissage de techniques d'auto-défense
physique et verbale.

Nous proposons à toutes les femmes dès l'âge de 15 ans, une
première approche : identifier les différents types d'agressions,
poser ses limites, apprendre à développer des stratégies, gérer
ses émotions... pour améliorer sa qualité de vie.

Un stage/atelier pour ne plus avoir à se dire : ...

« j'aurais dû dire »... !!!

L'idéal est de ne jamais en arriver à l'affrontement physique !

L'agressivité est aussi bien physique que verbale, on la rencontre
partout, dans la rue, au travail, dans la famille.

Quand : Le dimanche 15 septembre 2019 à 9h30

Où : Centre Culturel et Sportif de Baelen

Rue de la Régence 1 - B-4837 BAELEN

Prix de l'atelier : 12,-€ /pers

Inscription obligatoire – nombre de places limité à 20 personnes.

Nathalie THÖNNISSEN : 0486/90.23.63

Josette MASSENAUX : 0497/45.37.11

LA TCHATCHE REVIENT !

Avec des Comédiens de la région : 3 femmes, 3 hommes : **Kathy Grosjean, Maureen Ortegat, Annick Filot, Frédéric Devisscher, Alexandre Bruwier, Olivier Hauglustaine**

Mise en scène : **Patrick Letangre**

ESPACE VIVIE

Créé en mars 2013, l'Espace ViVie est un espace dédié aux patients
(hommes et femmes) atteints de cancer.

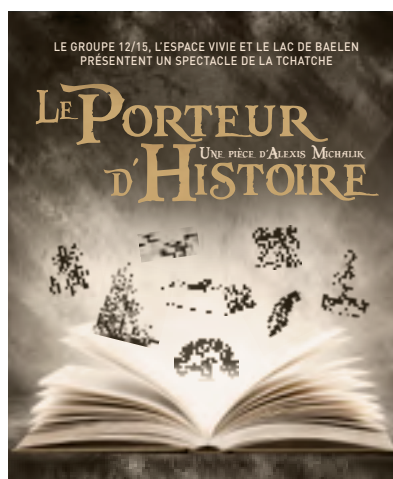
Un lieu de paix, de ressourcement et de relaxation, où sont dispensés
des soins bien-être qui augmentent la conscience corporelle, ont
un impact sur la détente physique, les perceptions sensorielles, la
circulation énergétique

Tout patient traité en hématologie-oncologie et radiothérapie peut avoir
accès aux soins proposés à l'Espace ViVie. (CHR Verviers, Bordet,
Citadelle, Ste Elisabeth, Eupen, CH Malmedy, Hôpitaux de Aachen et
Maastricht, ...).

Pour les aider, le LAC a décidé de verser l'entièreté des bénéfices à
cette magnifique association.

Inscriptions: par téléphone au 0486/90.23.63 de Nathalie Thönnissen
ou par mail à achauglustaine@voo.be ou par le compte du LAC Baelen
BE85 0680 4920 6006

Nombre de places limité. Priorité aux premiers inscrits



Embarquez pour
une épopée littéraire
exceptionnelle au profit
de l'Espace Vivie



**Samedi 8 juin 2019
à 20h00**

Théâtre « L'autre rive »
Rue Victor Brodure 63 - 4910 Polleur-Theux

ENTRÉE : 12€

INFOS ET RÉSERVATION :
Par mail : phil.elsen@skynet.be
ou achauglustaine@voo.be
Par téléphone : 0475 679 143
ou 0486 902 363



KJ & CO JEUX CANINS ASBL

QUE PROPOSONS-NOUS ?



Des monitrices certifiées Nadac Hoopers NL, Treibball et Cirkeltraining vous amèneront à évoluer dans ces différentes disciplines tout en douceur, sans obstacles dangereux, à votre rythme et au rythme de votre chien, jeune (minimum 9 mois) ou vieux, l'essentiel étant de créer un lien fort entre maître et chien que nous appelons « amateur et compagnon ».

Par une méthode évolutive douce, sans contrainte et par le renforcement positif, nous éduquons également les chiots âgés entre 3 mois et 4 mois maximum selon la race sur une courte période de six à sept mois, suffisante pour connaître les positions de base, la marche au pied, le reste en place et plein d'autres choses.



Dans le courant de février, nous avons profité d'une belle après-midi pour une balade éducative amateurs/chiots. Cette balade leur a permis de découvrir des obstacles naturels qu'ils ont franchis en douceur et avec fierté. Tous ont apprécié fortement et en redemandant.



OÙ EST SITUÉ LE TERRAIN DU CLUB ?

Sur la commune de Welkenraedt, à hauteur du 1B Chemin des Alouettes, près du zoning industriel East Belgium Park

Coordonnées GPS : Latitude : N50.65060 Longitude : E5.98494

Pour les conditions générales et renseignements :

Edith

<http://kjetco296180171.wordpress.com> ou GSM : 0495 855 890

À VOS AGENDAS – PROGRAMMATION DU L.A.C



EXCURSION DE FIN D'ANNÉE AVEC MARCHÉ DE NOËL À AHRWEILER LE SAMEDI 14-12-2019.

Nous vous emmènerons dans la vallée de l'Ahr en Allemagne en passant par « BONN » pour une petite visite guidée de la ville en car (± 1h30). Ensuite, nous nous dirigerons vers l'hôtel « Lang » à Altenahr pour le repas de midi - 2 propositions de repas à définir ultérieurement. L'après-midi, nous découvrirons la magnifique petite ville d'Ahrweiler et ses maisons à colombages, la muraille médiévale avec ses douves, ses portes, ses tours du XIII^e siècle entièrement préservée, mais aussi son chaleureux marché de Noël.

Départ : 8h – **Retour :** ± 20h – **Prix** 45,-€/pers repas compris.

Informations et inscriptions : Josette Massenax 0497/45.37.11 – Nathalie Thönnissen 0486/90.23.63 – lacbaelen@hotmail.com

LES JEUNES PENSIONNÉS DE BAELEN - SAISON 2019

Mercredi 12 juin

LES BARRAGES DE L'EAU D'HEURE



Baelen – autoroute de Wallonie, Fleurus et Walcourt, pour arriver au barrage de la Plate Taille, où nous aurons une visite guidée du site des barrages.

Repas de midi sous la forme d'un barbecue à volonté.

Après-midi : petite croisière en bus amphibie, puis temps libre avant le retour vers Baelen.

Départ : 07h30 - **Prix du car :** 25 € - **Visite et repas :** 45 €

Jeu 08 août

L'AUBERGE DE LA FERME A ROCHEHAUT

Baelen – Bastogne – Bertrix et Rochehaut. Accueil café et croissants, visite de l'Ecomusée de la ferme, puis transfert en petit train à l'auberge pour le repas de midi.

Après-midi : toujours en petit train, visite du parc animalier, puis temps libre avant le retour vers Baelen.

Départ : 07h30 - **Prix du car :** 25 € - **Visite et repas :** 55 €

Mardi 15 octobre

SURPRISE

Départ : 09h00 - **Prix du car :** 24 € - **Visite et repas :** 43 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

M. Léon Corman : 087 76 40 36 | Mme. Leban-Corman : 087 76 31 74 |
Mme. Denise Gerkens-Palm : 0477 81 18 65

